

Programme de mise en défens du ruisseau de Dolignon

Compte-rendu de réunion de chantier 26 avril 2017

• Lieu :	Ferme le Fromentin, commune de Dolignon à 10h00			
• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :		
Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Mascitti Nino S.A		
• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat	✓		
LE ROUX Patrice	Vice-Président du syndicat	✓		
BOURGEOIS Sylvain	Commune de Jeantes	✓		
LECLERCQ Arnaud	Exploitants agricole	✓		
VAROQUEAUX Jean-Luc		✓		
LAVAL Ludovic				✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti	✓		
BARBIER Mickaël		✓		
LABROCHE Guy	Commune de Sainte-Geneviève	✓		
DUNTZE Martin	Fédération de Pêche et Milieux Aquatiques de l'Aisne		✓	
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
GIRARDOT Luc	Communauté de communes Portes de la Thiérache	✓		

Les travaux de mise en défens du ruisseau de Dolignon ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino S.A – (siège : Villers-Cotterêts / 02.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

- Les travaux de mise en défens du ruisseau de Dolignon sont terminés.
- Cette dernière réunion de chantier a permis de vérifier et de réceptionner l'ensemble des aménagements.

- **DETAILS DES TRAVAUX :**

A.L* : Pâture Bois de Dolignon (** correspond aux initiales des exploitants agricoles*)

- La pose des baillages est terminée. Une vérification de la bonne tension des fils a été faite par le maître d'œuvre.
- Des plantations d'arbustes ont été disposées de part et d'autre du ruisseau. Cette technique permettra ainsi d'obtenir une alternance ombre/lumière et ainsi limiter la prolifération d'herbiers.
- Aucune remarque n'a été faite sur la réalisation des aménagements et sur la pose des baillages qui sont jugées conformes au CCTP.
- La présence des bêtes dans les pâtures a permis d'observer le bon fonctionnement des passages à gués (abreuvement et franchissement du ru par les animaux).



PLANTATION D'ARBUSTES EN HAUT DE BERGE



ABREUVEMENT DES BETES

A.L : Autres pâtures

- Une vérification des clôtures a été entreprise sur le reste des pâtures de M.Leclercq. Aucune remarque n'a été faite sur ce poste, jugé conforme au CCTP.
- Des plantations d'arbustes et d'hélophytes ont été disposées selon les consignes du maître d'œuvre.



PLANTATION D'ARBUSTES ET HELOPHYTES



ECRETAGE DE LA DESCENTE EMPIERREE

L.L : Aval Fromentin et Amont D58

- Les plantations d'arbustes et héliophytes ont été réalisés sur les parcelles concernées.
- Les aménagements (clôtures et abreuvoirs rustiques) ont été réceptionnés lors des précédentes réunions de chantier.



RECONSTITUTION D'UNE CEINTURE VEGETALE EN BORDURE DE RUISSEAU

:

B.D : Amont D58

- Des plantations ont également été disposées le long du ruisseau sur les zones dépourvues de végétation.
- REMARQUES, OBSERVATIONS :
 - Comme décidé lors de la précédente réunion de chantier par les membres du bureau du syndicat. Un avenant technique sera passé dans le cadre de ce programme. Il permettra ainsi de réaliser des travaux complémentaires dans une pâture de M. Leclercq (aménagement d'un nouveau passage à gué, mise en place de clôtures et plantation de ripisylve).
- FINANCEMENT
 - La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Le service technique,